

PROJET SI-EN-SEC ET MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES SEC

COSSIS – 28 mars 2017



Projet SI en SEC

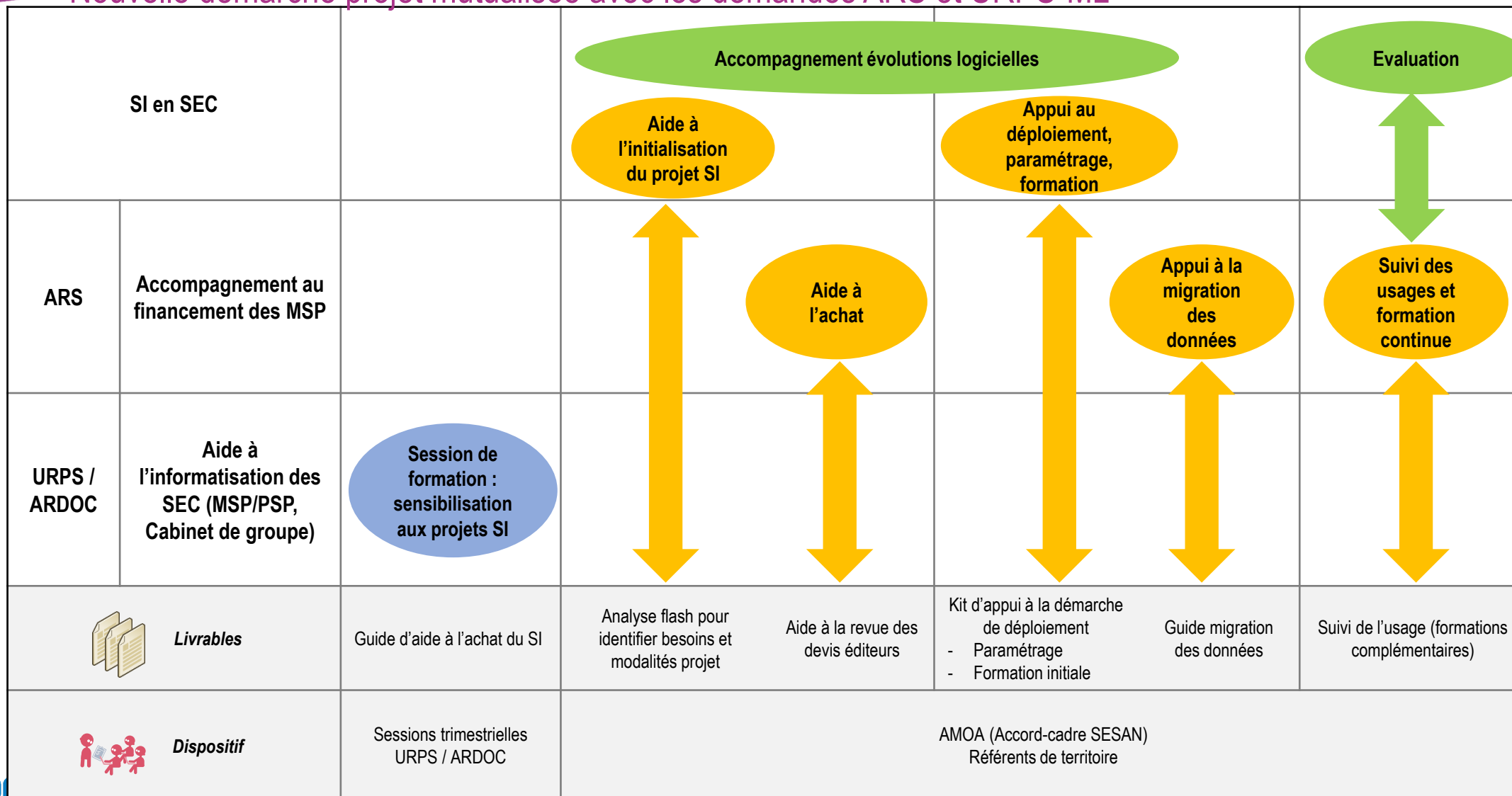
Point de situation

- ❖ **Objectif initial** du projet : améliorer le fonctionnement et le déploiement des logiciels pour favoriser l'exercice collectif pluri-professionnel, notamment par le financement d'évolutions des solutions fournies par les éditeurs du marché
- ❖ **Réalisations**
 - 5 SEC sélectionnées : 4 MSP et 1 centre de santé
 - Audit des besoins et rédaction d'un cahier des charges d'évolutions logicielles pour chaque structure
 - Analyse critique des cahiers des charges et demande de chiffrage des évolutions par les éditeurs
- ❖ **Constats**
 - **2/3 des besoins relèvent de problématiques de paramétrage et de formation** => fonctionnalités disponibles mais mésusage au regard de l'organisation et du projet médical de la structure
 - Démarche aboutie d'une **2° version du label ASIP** des logiciels de SEC => analyse des solutions éditeurs en-cours
- ❖ **Proposition** du dernier comité de pilotage de modifier la suite à donner au projet
 - Mise en suspens du financement des évolutions des logiciels
 - Privilégier la mise en place de la V2 dans ces 5 SEC et ajout d'un cabinet de groupe => méthodologie renforçant le paramétrage et la formation et **éprouver la version V2 au travers de ces sites expérimentaux**
 - Capitaliser sur ce « projet pilote » pour bâtir un dispositif méthodologique pouvant être généralisé
 - Dossiers de création de MSP / CS disposant d'un financement « d'amorçage » par l'ARS
 - Demande de l'URPS-ML d'ouvrir plus largement ce dispositif aux cabinets de groupe
- ❖ **Budget** : dépenses prévisionnelles de 149K€ => utilisation du solde budgétaire disponible



Projet SI en SEC

Nouvelle démarche projet mutualisée avec les demandes ARS et URPS-ML





Projet d'accompagnement des MSP et cabinets de groupe

Extension de la démarche d'accompagnement aux cabinets de groupe

- Organisation d'un colloque au mois de juin 2017 pour sensibiliser aux facteurs clés de succès d'un projet d'informatisation
 - Cible : 100 à 200 participants ciblés sur les exercices collectifs (MSP/PSP/Centre de Santé/Cabinets de groupe)
 - Programme
 - Communication sur la mise en œuvre de la V2 (retour d'expérience Si-en-Sec, témoignage) et présentation de la démarche d'accompagnement proposée
 - Ateliers de démonstration par les éditeurs
 - Budget = 17.550€

- Financement d'un dispositif d'accompagnement
 - Cible 2017 : 10 cabinets
 - Périmètre des aides (estimation pour un site de 7 PS)
 - 1) Audit flash sur les besoins spécifiques de la structure, l'aide au choix et la contractualisation : 3000 €
 - 2) Reprise et structuration des données : 2 100 € (300 € pas PS)
 - 3) Formation des équipes : 3500 € (500 € par PS)
 - 4) Acquisition du matériel informatique : 17 500 € (2 500 € par poste)
 - 5) Forfait déploiement paramétrage : 2 500 €
 - 6) Plan de formation sur 3 ans (audit des usages et perfectionnement) : 6 000 € (2 par an sur 3 ans)
 - Pilotage global par Sesan : 10% des dépenses
 - Budget total par structure : 39.000 €

- Budget consolidé pour le colloque et 10 structures accompagnées = 407.550 €

- Critères d'éligibilité des cabinets de groupe : à définir entre ARS et URPS-ML